



Le père de mon fils veu le reconnaitre après 3 ans

Par **audrey**, le **07/11/2010 à 12:18**

Bonjour, rnje suis audrey 25 ans, j'ai un petit garçon de 3 ans rnSon père et parti 3 mois avant l'accouchement, rndonc il na pas reconnu son fils. rnAujourd'hui nous revivons ensemble depuis un peu plus d'un an, rnon voulés savoir comment faire aujourd'hui pour qu'il reconnaisse son fils et si notre fils pouver porter son nom sens pour autant se marier. rnJe vous remerci d'avance. rnAudrey

Par **mimi493**, le **07/11/2010 à 12:25**

Il suffit qu'il aille en mairie et qu'il reconnaisse l'enfant. rnPour faire l'énorme erreur que vous regretterez quand il se tirera (il a été capable de se barrer en laissant une femme enceinte, il recommencera), consistant à ce que l'enfant porte son nom, il faut y aller avec lui et faire la déclaration conjointe pour que l'enfant porte son nom. rnIl n'aura pas, par contre, l'autorité parentale conjointe (et ne faites pas le seconde énorme erreur de lui accorder) rnrnPS : attention, si vous avez touché l'allocation parent isolé, la CAF prend très mal que soudain le père reconnaisse l'enfant juste après que l'enfant ait 3 ans.

Par **audrey**, le **08/11/2010 à 09:08**

je vous remercie de m'avoir repondu. rnaudrey